Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260617-DELIB2026039-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 17 juin 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.
La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 12 juin 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 18

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse ,4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; Mme HERVAGAULT Sandra ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme PERINET Annabelle.

Membres absents : M. DUFEU Jean-Pierre a donné pouvoir à M. BAZIN Remi ; Mme NEVEU Mélanie ; M. JUGUET François-Xavier ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine.

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-039
OBJET : CENTRE CULTUREL - GRATUITE

Le Maire expose :

« L'association « Alcool Accompagnement Prévention » organise au centre culturel, le samedi 20 juin 2026, une réunion d'information sur les addictions, quelle qu'en soit leur nature.
Par ailleurs, les 27, 28 et 29 novembre 2026, la compagnie Hent Ar Mor souhaite présenter deux pièces de théâtre sur l'histoire de la Bretagne. Pour ces deux événements aux objectifs différents, il serait souhaitable qu'une tarification adaptée soit proposée voire que la gratuité soit accordée. »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de mettre gratuitement à disposition le centre culturel :**
  - **Le 20 juin 2026** au bénéfice de l'association « Alcool Accompagnement Prévention » pour une réunion publique.
  - **Les 27- 28 et 29 novembre 2026** au bénéfice de la compagnie Hent Ar Mor pour des représentations théâtrales.

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

MAIRIE DE VAL D'IZÉ 35 (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA